

## Déviations 10/2020

Un aperçu des déviations du **2 mars au 8 mars** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
05/03/2020	JEU	25/25R	01/07	1340-191	Vent 090° 5 kts rafales 8 kts en augmentation.
			07R/07L	1901-2002	Vent 100° 6 kts rafales 10 kts. Vent en altitude de secteur Sud-Est.
			01/07	2002-2300	Couche nuageuse sur les limites de la piste 07R. Vent à 2.000 pieds 180° 14kts.
		25/19,25R	01/07	2300-0000	Suite.
06/03/2020	VEN	25/19,25R	01/07	0000-0142	Suite.
			25/25R	0142-0600	Vent 310° max 14 kts. Trop de vent arrière sur la piste 19.
08/03/2020	DIM	25/19,25R	19/25R	0814-1405	Vent 210° 18 – 30kts.

**Renseignements fournis à titre indicatif  
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u  
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

